



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de coordination de la recherche et de
l'innovation pédagogiques et technologiques

**LE RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE
DU REGIME PREPARATOIRE:
VERS UNE « COMPETENCE COLLECTIVE »
ou
Travailler en réseaux,
Comment faire... pour y parvenir ?**

Cadre conceptuel et rapport d'activité
2007-2008

Avec mes maîtres, j'ai appris beaucoup ; avec mes collègues davantage ; avec mes élèves plus encore. (Citation "glanée" sur la toile)

Introduction

Un Réseau d'échange de Pratiques (REP) a fonctionné plusieurs années dans le cadre de la formation continue organisé par le SCRIPT. Or depuis l'année dernière, cette offre précieuse a cessé d'exister ce qui est extrêmement regrettable. Il nous paraît important que ces échanges entre professionnels¹ de l'enseignement puissent se poursuivre, et même se développer. C'est ce que nous voulons défendre dans ce document. D'abord nous voulons dresser une liste de constats à partir d'observations que nous avons pu faire lors de nos formations afin de développer des propositions pour élaborer un cadre pour définir notre projet. Ensuite, nous donnerons un bref aperçu des moyens à mettre en œuvre.

Mais, qu'est ce donc un réseau ?

Travailler en réseaux, tout le monde en parle, mais rares sont ceux qui arrivent à le faire avec un maximum d'efficacité !

La société civile est de plus en plus conscientisée, mobilisée, et elle est aussi « réseautée ». Elle essaie de construire des réseaux dont le fonctionnement permet à chacun d'apprendre des autres, de partager ses propres savoirs, et de développer les potentialités de chacun sans aucune discrimination. Nous parlons aussi de projets mobilisateurs (p.ex. : le développement professionnel des enseignants du régime préparatoire,...). Il est facile de comprendre ce besoin de collaboration, de partage et d'entraide qui pousse les individus à se regrouper et à travailler ensemble. Mais alors que tous s'entendent sur la pertinence de créer des réseaux, **créer et entretenir un réseau efficace, et solidaire reste un défi de taille.**

¹ Le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes, dans le seul but d'alléger le texte.

Pourtant devant la complexité de notre société et de son école, peut-on faire autrement ? Par exemple, comment réagir face aux mutations du moment ? Comment nous situer au quotidien, face aux situations dans lesquelles nous sommes directement impliqués : développement et évaluation de compétences, nouvelles méthodes et nouveaux médias, démotivation des élèves, décrochage scolaire, violence, etc.

Les savoirs et les repères anciens sont le plus souvent peu adaptés, et les enseignants cherchent des réponses auprès d'experts. Mais les savoirs des experts ont aussi leurs limites et de plus, ces derniers se heurtent souvent aux réalités du terrain.

Certaines questions liées au système scolaire luxembourgeois n'ont jamais fait l'objet d'investigations systématiques ou tout simplement de problématisation, de mise à plat, de confrontation un peu poussée. Comment essayer d'y apporter des réponses, sinon en réseau ?

En matière d'éducation, chaque intervenant se trouve confronté à des compétences non formulées, et par conséquent, non codifiées par les dispositifs institutionnels. Mais, le milieu scolaire est, à notre avis malgré tout, un champ d'action très perméable à l'adoption de nouveaux concepts, de nouveaux modèles ou encore de nouveaux paradigmes. Comment « ranimer » **l'esprit d'un réseau d'échanges des professionnels** et ce que nous qualifierons de **compétence collective de nos régimes préparatoires** ?

Vers une compétence collective du régime préparatoire !

Le travail confié au personnel enseignant est toujours perçu comme une pratique essentiellement individuelle. Très souvent on a symbolisé cette pratique par la porte de classe fermée ou encore par un « maître » qui défend son autonomie professionnelle. Mais c'est une autonomie qui n'est pas celle d'un professionnel dit « réflexif » . C'est celle de quelqu'un qui, à cause des

conditions dans lesquelles il se trouve, notamment des conditions de séparation physique, est soustrait aux mécanismes d'encadrement et se voit contraint à maximiser sa marge de manœuvre.

Et pourtant, quoi de plus normal? Qui oserait faire un tel reproche à tout autre professionnel qui ferme la porte de son bureau et qui décide de la démarche et du traitement à suivre pour son ou ses clients?

Nous pourrions assez facilement convenir que la profession « d'enseignant-éducateur » est d'abord et avant tout, fondée sur la capacité d'établir une relation éducative avec un groupe et chacun de ses membres, dans le but de faciliter un certain nombre d'apprentissages cognitifs, attitudeux et comportementaux explicités dans les programmes d'études ou encore privilégiés dans les projets pédagogiques et les codes de vie des établissements scolaires. Le succès de l'entreprise est fonction de l'authenticité du maître, de sa crédibilité de même que de la complicité et de la chaleur humaine qui existent entre ce dernier et « ses » élèves.

Mais d'autres facteurs ont aussi une influence sur les processus éducatifs et débordent le « royaume » ou le « plaisir-pouvoir² » du maître. Nous pensons, e.a. à la façon d'organiser et de confronter les bonnes pratiques d'enseignement, les interventions pédagogiques et disciplinaires, les services aux élèves ou encore l'utilisation du temps et des ressources. Pour arriver à un fonctionnement plus collégial et professionnel, il faut transformer le « plaisir-pouvoir » qu'on avait seul dans sa classe en un « plaisir-pouvoir » partagé et collectif avec ses collègues et bien sûr, avec le groupe d'élèves et parents d'élèves beaucoup plus large. Nous entrons alors de plein pied dans ce que nous avons qualifié de « **compétence collective** » d'un ordre d'enseignement.

² Certain enseignants tirent leur plaisir et leur pouvoir du fait qu'ils sont les « seuls maîtres à bord » d'une classe à porte fermée, d'une vingtaine d'élèves et ceci deux cents jours par année.

Il est clair que l'élaboration d'une compétence collective du régime préparatoire ne sera pas un apprentissage naturel et facile pour la communauté enseignante. Elle est affaire de **coopération** et de **mise en commun des informations, des compétences et des ressources**.

Elle se manifestera par la démonstration de compétences collectives transversales comme la capacité de se donner des objectifs communs, de partager ressources et responsabilités, d'assurer la coordination, le suivi et la régulation des actions et d'insérer dans la vie quotidienne des périodes de mise en commun, d'analyse et de réflexion. Elle nécessitera **temps, énergies, respect et disponibilité**.

Elle devra compter sur un personnel enseignant ayant une conscience collective de la mission d'un ordre d'enseignement et des exigences de celle-ci sur leur professionnalisme collectif. Il importera entre autres de préparer la relève afin qu'elle s'inscrive dans les moeurs et les structures de nos établissements.

En résumé, nous pouvons donc affirmer que l'atout majeur du **travail en réseau** est de constituer une plateforme pour :

- partager des connaissances ;
- participer à une recherche commune ;
- construire ensemble une route vers la solution d'un problème posé ;
- répartir les tâches ;
- gérer le projet (temps, tâches, pistes de solution,...) ;
- établir un consensus sur la meilleure solution ;
- débattre ensemble de points de vues divergents dans la poursuite d'un but commun.

La présence d'un environnement « réseau » constitue donc une occasion de développer une nouvelle **culture de travail** : une culture de réseau ou une compétence collective faite de convictions, de connaissances, de bons

réflexes, d'habitudes de travail et d'une ergonomie de travail respectueuse des personnes dans leur intégrité.

Nos décideurs devront être prêts à reconsidérer certains paramètres majeurs de notre système éducatif afin de favoriser l'émergence de la compétence collective. En effet, ne risque t'on pas sans celle-ci, de perpétuer et d'accentuer de plus en plus la confusion, la dispersion, l'incohérence, la non-solidarité et la non-responsabilité?

Un exemple de réseau : « Le Réseau d'Echange de Pratiques (REP) » du SCRIPT

Nous avons participé aux formations proposées dans le cadre du Script pendant plusieurs années ainsi qu'aux rencontres dans le cadre du Réseau d'Echange de Pratiques coordonné par Catherine Delille de l'Université de Namur et par Aurélie Leszczynski et Jim Goerres pour le Script. Séduits par l'idée du « réseautage », nous avons, dans ce même cadre, également animé et proposé des thèmes de formation et d'échanges tels que : la gestion éducative d'une classe, l'évaluation positive et sans décourager, le team-teaching, etc....

Le réseau a eu pour objectif de permettre aux intervenants³ de développer leur professionnalisme par des échanges de pratiques. Nous postulons que les praticiens sont les professionnels de la pédagogie et détiennent les ressources nécessaires pour développer leurs compétences et résoudre bon nombre des problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Leur permettre d'échanger à ce propos est dès lors un levier important de développement professionnel.

Le REP se voulait avant tout un lieu de rencontre convivial et ouvert où chacun pouvait être accueilli dans ses besoins et ses préoccupations. Il avait

³Intervenants du Régime préparatoire: Instituteurs, Chargés de cours et d'éducation, Maîtres d'ateliers, Educateurs, etc..

pour objectif essentiel de permettre aux intervenants de sortir de leur isolement souvent évoqué. Les thèmes abordés n'étaient que des points de départ, prétextes à des échanges plus approfondis, des rencontres plus personnalisées, des contacts plus suivis pour un mieux-être de tous, enseignants et élèves.

Nous constatons qu'au niveau de la pratique des intervenants du régime préparatoire :

- les exigences à l'égard de nous, intervenants, et le niveau de compétences professionnelles augmentent ;
- nous devons de plus en plus varier nos stratégies organisationnelles et pédagogiques ;
- certains d'entre nous se sentent seuls et désemparés dans leur classe vis-à-vis de leurs élèves ;
- nous pensons être les seuls à rencontrer telle ou telle difficulté ;
- par moments, nous avons le sentiment, que c'est « du chacun pour soi » au niveau de notre établissement ;
- nous avons des difficultés à exprimer ce qui ne va pas, faute de lieu ou de temps, voire de personne(s) disposée(s) à nous écouter et surtout nous entendre(!) ;
- nous avons peu ou pas confiance en nos propres possibilités à dépasser et régler certains problèmes ;
- nous n'avons souvent pas connaissance de ce qui se fait dans nos ou dans d'autres établissements ;
- nous avons le sentiment d'avoir déjà assez à faire dans nos leçons avec nos élèves pour nous préoccuper des autres collègues.
- nous avons le sentiment que passer une après-midi à échanger sur sa pratique est une perte de temps et d'énergie.

Nous proposons d'animer, de coordonner et de modérer un réseau :

- qui fait de l'imprévu et de l'inattendu une chance et une richesse créatrice ;
- qui analyse, documente, développe et perfectionne les bonnes pratiques pédagogiques du régime préparatoire de l'EST ;
- qui devient un « haut lieu » de paradoxe formateur par la mise en commun des différences ;
- qui devient une communauté de valeurs, de sens, de diversité, de réflexion ;
- qui (r)anime la « compétence collective » du régime préparatoire ;
- qui assure l'accueil, le suivi et l'intégration professionnelle des nouveaux collègues ;
- qui rédige des bulletins de liaison, des rapports, conçoit du matériel didactique, crée et entretient une plateforme « eLearning » ;
- qui permet aux intervenants du préparatoire de participer à une recherche commune et de construire une route vers la solution d'un problème posé ;
- qui, en fonction des besoins et des demandes, accompagne un intervenant ou un groupe dans leurs démarches de recherche, d'élaboration et réalisation de projets ou d'expérimentation en salle de classe ;
- qui est capable de créer de nouveaux réseaux ;
- qui doit faciliter le travail et surtout le rendre plus agréable tant pour l'enseignant que pour les élèves.

Les notions, les méthodes, les questions restant à clarifier et définir au préalable avec les collègues et les responsables du ministère :

- Quel type de travail en réseau souhaitons-nous ? Au nom de quelles valeurs et de quels principes d'action, en réponse à quels besoins et à quelles situations ?

- Avec quelles méthodes ? Quels démarches, attitudes ou outils sont en cohérence avec les principes d'action ?
- Quels obstacles, intérieurs et extérieurs, faut-il dépasser ?
- Comment entrer en contact et accueillir les membres du réseau ?
- Comment arriver à ce que chaque membre utilise, et donc alimente, le réseau de façon active ? Dans quelle mesure faut-il encadrer le réseau et quels sont les moyens à mettre à disposition ?
- Doit-on laisser la gestion du réseau à des modérateurs ou laisser évoluer le réseau par lui-même, selon l'apport des membres ?
- Quels sont les effets d'Internet et des technologies de l'information ?
- Dans quelle mesure peut-on collaborer avec les unités de recherche de la faculté 3 (FLSHASE) de l'Université du Luxembourg ?

Un bref aperçu des moyens possibles à mettre à disposition du réseau :

- une équipe de départ restreinte multidisciplinaire chargée de l'administration, de la coordination, de la modération, de l'animation et de la gestion du site du réseau d'échange ;
- équipe appuyée par des rencontres régulières avec d'autres professionnels (pédagogue, psychologue, responsable administratif) pouvant apporter un éclairage extérieure au projet ;
- une personne ressource (ou relais) pour chaque régime préparatoire de l'EST pour la coordination et documentation locale ;
- des « tics » (ordinateurs, imprimantes, projecteurs,...) ;
- une plateforme « eLearning » (du type « Moodle » ou autre) intégrant un blog et une base de données téléchargeable ;
- un budget permettant constamment d'enrichir et d'étoffer le réseau de données à la pointe de l'actualité de l'enseignement ;
- une certaine flexibilité horaire afin de répondre plus rapidement aux sollicitations des collègues.

Thématiques pour les années scolaires 2007-2009

Nous projetons de traiter plusieurs «thématiques » et « axes de recherche » pour les années scolaires 2007-2008 et 2008-2009 :

- **La gestion de la classe participative**
- **Le travail avec les parents d'élèves**
- **L'éducation à la santé** (en lien avec le Plan d'action pour la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique)
- **Vivre ensemble !**
- **Insertion professionnelle et supervision des nouveaux collègues**
- **Les projets pédagogiques du régime préparatoire**
- **Les fondements conceptuels du régime préparatoire**
- **Le coin « ressources et matériel didactique »**

La gestion de la classe participative

Gérer une classe est une activité complexe et difficile. Pour bon nombre d'entre nous, prendre possession d'une classe du régime préparatoire pour la première fois, crée un choc du fait qu'il n'est pas rare que la réalité de la classe tranche avec ce qu'on s'attendait à y découvrir. Nos collègues enseignants d'expérience se rappellent d'ailleurs fort bien ce premier contact. Ils ont eu, au fil des années, à s'adapter tant bien que mal à une réalité sans cesse changeante. En effet, la classe évolue, se transforme avec le temps; de surcroît, il n'y a pas deux groupes d'élèves identiques. Gérer une classe est donc un travail qui n'est jamais terminé, un art qui n'est jamais entièrement maîtrisé et qui, de plus en plus, devra s'exercer en collégialité.

Nous pourrions aborder différentes thématiques liées à la gestion de la classe lors des rencontres, comme p.ex. ;

- *L'accueil positif des élèves* : L'accueil des élèves à la rentrée scolaire, mais aussi chaque matin, c'est le début, l'introduction, l'instant

privilegié pendant lequel tout va se mettre en place, les relations, les rapports de forces ou de respect. Le projet d'accueillir les élèves peut générer et renforcer dans l'école la reconnaissance d'une culture positive, respectueuse de chacun dans le but de prévenir les relations violentes ou discriminatoires.

- *L'enseignement par compétences* : Quelle définition et quel cadre peuvent s'appliquer au régime préparatoire ? Comment peut-on évaluer des compétences ?
- *Evaluer sans décourager* : Les accents seront mis e.a. sur l'évaluation formative, la motivation des élèves en difficulté d'apprentissage et sur des pistes et des outils d'évaluation concrets.
- *L'équipe pédagogique* : Quel est son fonctionnement ? Quelles sont les façons de communiquer, de travailler ensemble et de créer une véritable solidarité entre ses membres ?
- *Les classes « difficiles »* : Confrontés à la multiplication et à la diversité des perturbations vécues en classe, l'intervenant du régime préparatoire doit élaborer des pratiques pédagogiques les plus adéquates à chaque situation. Nous essayerons d'élaborer un cadre dans lequel les intervenants peuvent s'engager dans un travail de développement de leurs compétences éducatives et mettre en oeuvre des manières de faire et de dire adaptées aux élèves.

Le travail avec les parents d'élèves

En partant du vécu des participants dans la relation aux parents d'élèves et aux familles, nous analyserons des situations afin de construire des outils et des compétences pour aller à la rencontre des parents. Le but est d'améliorer les rencontres individuelles ou collectives avec les parents et avec les jeunes dans le but de favoriser la réussite scolaire et l'orientation. Nous aurons aussi la possibilité de collaborer avec la cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA).

L'éducation à la santé

Nous aurons la possibilité d'élaborer des projets pédagogiques et de concevoir du matériel didactique en collaboration avec les représentants du Ministère de la Santé. Nous définirons les méthodes d'élaboration des projets pédagogiques lors d'une première rencontre prévue pour le mois de mars. De plus, nous pourrions nous intéresser de plus près à notre propre santé physique et à notre bien-être émotionnel. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du MENFP.

(http://www.men.public.lu/actualites/2006/07/060705_gesond_lassen/index.html)

Vivre ensemble

Au-delà d'une simple cohésion sociale prônée par l'OCDE, cette initiative vise clairement le "travailler et vivre ensemble". Les valeurs phares mises en avant dans le projet sont d'une importance capitale pour le système scolaire luxembourgeois pour lequel les études PISA ont montré que ses mécanismes de fonctionnement sont particulièrement discriminants envers les élèves qui sont "envoyés" et "stockés" dans les classes du préparatoire. Énonçons brièvement ces valeurs: ce sont principalement la participation, l'échange, la coopération, le développement, la solidarité au sein du corps éducatif qu'il s'agit d'approfondir et de les faire vivre dans un ordre d'enseignement souvent laissé pour compte et mal considéré.

Ce n'est qu'en pratiquant d'abord ces valeurs entre futurs praticiens réflexifs, qu'en les vivant au jour le jour que le feu prendra aussi chez les élèves. A travers le développement de ces compétences collectives transversales et plus généralement, à travers une culture de travail renouvelée, ceux-ci s'impliqueront davantage dans la vie scolaire quotidienne et que tous ensemble - corps éducatif et élèves - arriveront à détourner cette épée de Damoclès qui pend dangereusement au-dessus de leur tête. Rien n'est perdu, bien au contraire, car il n'est jamais trop tard pour changer la donne...!

Affirmons finalement avec Benasayag, et en prenant ce slogan comme Leitmotiv de cette louable initiative, que "résister, c'est créer... !"

Insertion professionnelle et supervision des nouveaux collègues

Ce volet nous permettra de traiter tous les aspects qui répondent efficacement aux questions que se posent les nouveaux enseignants (et peut-être à bon nombre de collègues plus expérimentés). Qu'il s'agisse de préparer la rentrée, de gérer le comportement des élèves, d'inciter ces derniers à s'investir dans leurs apprentissages, de leurs enseigner des habilités sociales, de communiquer efficacement avec les parents et de gagner leur adhésion, nous essayerons ensemble de proposer une réflexion éclairée, des conseils pertinents et des stratégies éprouvées.

Dans le cadre d'une supervision plus individuelle, nous proposons aux participants de réaliser un portfolio de développement professionnel continu. La réalisation d'un portfolio permet de préciser les objectifs à poursuivre dans leur cheminement professionnel et ainsi de s'interroger sur la pertinence de leurs choix éducatifs. De plus, il incite à approfondir la réflexion concernant la profession et se révèle une excellente occasion de faire un retour critique sur ses pratiques et de s'autoévaluer. Nous pensons que c'est un outil indispensable au développement personnel et professionnel, car il favorise l'autonomie et la réflexion, deux attitudes essentielles en milieu scolaire.

Les projets du régime préparatoire

Comme le RP déborde d'une « richesse pédagogique » et d'une volonté d'innovation incessante, nous devons nous prendre le temps de rencontrer et pour discuter avec nos collègues des différentes équipes qui se sont engagés dans projets pédagogiques innovants. Nous pourrons ainsi analyser les possibilités d'implanter certains projets dans différents établissements et

d'élaborer des modalités de supervision et de soutien de ces expérimentations.

Les fondements conceptuels du régime préparatoire

Le projet initial de 1994 reborde d'idées innovatrices. La réalité nous montre hélas, que bien des initiatives n'ont jamais vu le jour. Nous estimons qu'il est important d'étudier le projet initial pour saisir l'ampleur du travail amorcé par ses initiateurs. Nous pourrions donc, en fonction des réalités et connaissances actuelles, élaborer un nouveau document conceptuel et de réflexion qui pourrait être une référence dans le cadre d'une élaboration d'un projet pilote du régime préparatoire.

Le coin « ressources et matériel didactique »

Nous avons tous déjà recherché ou même élaboré une multitude de ressources pédagogiques (manuels, matériel didactique, fiches de travail,...). Le RFP est l'endroit idéal pour diffuser, échanger et découvrir des ressources pédagogiques. Nous organiserons des séances thématiques autour des différentes branches et des différents projets pédagogiques du régime préparatoire.

Le programme pour l'année scolaire 2007/2008

1. Les séances de lancement du réseau (26 février 2008 au LCD / 11 mars 2007 au LTE)

Lors des séances de lancement nous aborderons les notions, les méthodes, les questions restant à clarifier et à définir au préalable avec les participant/e/s intéressé/e/s:

- Quel type de travail en réseau souhaitons-nous ? Au nom de quelles valeurs et de quels principes d'action, en réponse à quels besoins et à quelles situations ?
 - Avec quelles méthodes ? Quels démarches, attitudes ou outils sont en cohérence avec les principes d'action ?
 - Quels domaines de recherche pourront-êtré abordés lors des séances ? Quels sont les fondements conceptuels du régime préparatoire ? Peut-on élaborer un projet pilote sur ces bases ? Dans quelle mesure peut-on collaborer avec les unités de recherche de l'Université du Luxembourg ?
2. Séance de lancement : « Education à la santé » (29 avril 2008 de 14h00 à 17h00)

Cette séance du RFR du régime préparatoire :

- permettra aux intervenant/e/s du régime préparatoire de s'échanger avec des représentant/e/s du ministère de la Santé,
- créa la possibilité de mettre en place des actions conjointes entre le régime préparatoire et le ministère de la Santé, ainsi d'élaborer un projet individuel ou d'établissement dans le cadre de l'éducation à la santé,
- permettra d'entamer une réflexion personnelle concernant sa propre santé.

3. Coin « ressources et matériel didactique » : Mathématiques (5 juin 2008)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux participants:

- de se familiariser avec les concepts de la « réflexion dans l'espace », la « géométrie spatiale » et le « raisonnement logique » en mathématiques ;
- de consulter une sélection de manuels scolaires et de matériel didactique en mathématiques ;
- de découvrir des nouvelles ressources pédagogiques concrètes en mathématiques.

4. Insertion professionnelle et supervision des nouveaux collègues (15 avril 2008 au LTNB / 22 avril 2008 au NOSL)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux nouveaux collègues:

- de se développer de façon autonome dans leur cheminement personnel et professionnel ;
- de s'autoévaluer tout au long de leur insertion professionnelle et de dresser un autoportrait en relation avec leur pratique professionnelle (gestion de la classe, évaluation des élèves, plan de cours, etc.);
- de constituer un portfolio du développement professionnel continu et de rédiger un journal de bord réflexif.

5. Séance : Les fondements conceptuels du régime préparatoire (10 juin 2008)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux participants:

- de participer à une recherche commune concernant les fondements conceptuels du RP ;
- d'échanger avec les intervenants du régime préparatoire du Neie Lycée ;

- de faire connaissance avec l'ensemble des participants des deux séances de lancement du RFR ;
- de constituer un groupe de travail représentatif de l'ensemble des régimes préparatoires du pays.

Pour aller plus loin ! (Bibliographie)

Czerwanski, A. (2003). *Schulentwicklung durch Netzwerkarbeit*. Gütersloh: Verlag Bertelsmann Stiftung.

Dellile, C. & Godet, D. (2003). *Les réseaux d'échanges de pratiques (REP). Projet de développement professionnel des enseignants*. Retrieved December 4, 2007, from http://www.script.lu/documentation/pdf/publi/reseaux_echanges_pratiques/rep-synthese.pdf

Lesatge, A. & Belmas, P. (2002). *Réseaux de projets et réussite scolaire*. Paris : Editions Nathan.

Marcel, J.-F. (dir) (2007). *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles : Editions De Boeck Université.

Suman, M. (2002) Comment mettre en œuvre une évaluation positive? Organisation et modération d'une rencontre du Réseau d'Échanges de Pratiques du SCRIPT, Centre Socio-Éducatif de l'État de Dreibern, 10 octobre 2002. Retrieved January 11, from http://elabotic.lu/documentation/publication_rep.phtml

Suman, M. (2004). Pour une évaluation positive. Organisation et modération d'une rencontre du Réseau d'Échanges de Pratiques du SCRIPT, Lycée technique de Bonnevoie, 15 janvier 2004. Retrieved January 11, from http://elabotic.lu/documentation/publication_rep.phtml

Suman, M. (2004). La gestion participative de ma classe. Organisation et modération d'une rencontre du Réseau d'Échanges de Pratiques du SCRIPT, Centre de Documentation pédagogique et de Formation continue, 21 avril 2004. Retrieved January 11, from http://www.script.lu/documentation/pdf/publi/reseaux_echanges_pratiques/rapport-rep-gestion-classe-21042005.pdf

Les coordinateurs du RFR :

Casimir Pich, éducateur gradué.

Marco Suman, M.Ed., instituteur d'enseignement préparatoire.

REDCATION & CONTACT :

MENFP-SCRIPT

Groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire »

Marco Suman

Bureau 125

Tél : 247- 85940

E-mail : marco.suman@men.luPrésence Internet du RFR : <http://www.script.lu/activinno/rfr/>

ANNEXES

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

Séances de lancement du 26 février et du 11 mars 2008

Régimes préparatoires représentés : Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique du Centre, Lycée classique de Diekirch, Lycée technique d'Esch-sur-Alzette, Lycée technique Nic Biever, Lycée du Nord, Neie Lycée, Uelzecht Lycée et le Centre socio-éducatif de l'Etat.

Un large éventail d'idées a été présenté et discuté lors de ces séances et peut être résumé comme suit :

LES INTERROGATIONS CONCERNANT LE RP

Le public cible : Beaucoup d'intervenants s'interrogent sur les divers profils des élèves en difficulté(e)s d'adaptation scolaire et/ou sociale au sein du rp. Une grande majorité constate que les élèves présentent de plus en plus de problèmes de diverses natures. Les participants ont souvent l'impression d'être dépassés par les diverses pathologies et/ou problèmes familiaux de certains élèves. De plus en plus d'élèves présentent de grosses difficultés de compréhension, d'assimilation et de comportement. Ils auraient besoin d'une présence plus importante de pédagogues curatifs et d'éducateurs gradués.

L'institution : Les intervenants se questionnent au niveau « d'une ligne directrice » manquante du régime préparatoire. Lors des discussions, on peut constater que chaque régime préparatoire a son propre fonctionnement interne. Ils s'interrogent aussi au niveau des objectifs et d'une « raison d'être » du rp. L'intégration « timide » au sein du cycle inférieur de l'EST est citée comme exemple « flagrant » d'un malaise grandissant parmi les intervenants. Ils ressentent en général une forme de ghettoïsation du Rp au sein même de leur lycée de part la configuration des bâtiments.

Beaucoup regrettent le manque d'infrastructure adaptée aux besoins des élèves ainsi que de matériel didactique adéquat. En général, les intervenants

sont d'accord pour affirmer que le rp a besoin davantage de ressources humaines et de moyens financiers mis à leur disposition. La demande de classes plus petites en effectif d'élèves et en team-teaching avec un éducateur afin de travailler conjointement le scolaire et l'éducatif a été formulé.

Le problème du passage « primaire – secondaire » et l'orientation des élèves vers le rp en général sont abordés. Trop d'élèves sont orientés en 7^{ème} ADAPT qui auraient du être intégrés dans le rp. Certains participants remarquent aussi que le rp souffre d'une réputation très négative auprès du grand public ainsi que dans le monde de l'éducation. Ceci est considéré comme une « charge » ou « source » de démotivation supplémentaire par les enseignants.

Les programmes : Les nouveaux modules en mathématiques sont considérés trop difficiles pour certains élèves. Certains participants s'interrogent sur une bonne partie des programmes en général. Une mise en question de tous les programmes du rp est proposée. Les modérateurs insistent sur le fait que le RFR n'a pas vocation à être ou à remplacer la commission nationale des programmes du RP. Par contre, il peut être force de proposition.

La formation des enseignants : Certains regrettent de ne pas être mieux formés dans le domaine de l'adaptation scolaire et sociale et proposent de thématiser ces problèmes dans le RFR. Une majorité de participants déclarent qu'il ne suffit pas d'être formé comme instituteur de l'enseignement primaire pour être capable d'œuvrer au rp.

LES PROPOSITIONS :

Le RFR : L'idée d'échanger régulièrement et de s'investir dans une recherche (ou d'une « mise à plat ») concernant le rp est largement accueillie par les participants aux séances de lancement. Le besoin d'une formation continue

adaptée aux besoins spécifiques des intervenants du rp fait l'unanimité. Les modérateurs résument cela comme suit :

L'atout majeur du travail en réseau est de constituer une plateforme pour partager des connaissances, participer à une recherche commune, construire ensemble une route vers la solution d'un problème posé, répartir les tâches, gérer le projet (temps, tâches, pistes de solution,...), établir un consensus sur la meilleure solution, débattre ensemble de points de vues divergents dans la poursuite d'un but commun.

Pour plus d'information sur les objectifs et modes de fonctionnement du RFR , veuillez vous référer au document « Le réseau de formation de recherche de régime préparatoire : vers une compétence collective » disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire ».

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

Visites de la SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adaptée) du collège René Cassin à Guénange et de l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres) de Lorraine à Nancy

(8 avril 2008)

Objectifs : recherche de matériel didactique et de manuels scolaires pour les besoins des classes fondamentales et les classes francophones du rp ; prise de contact et échanges avec des intervenants et des responsables de ces institutions.

Participants : Georges Paulus, Casimir Pich et Marco Suman (Groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire »).

Matériel didactique : Les centres de documentation et d'information de ces deux institutions sont des lieux privilégiés pour une recherche de matériel didactique et manuels scolaires en français. La possibilité d'un emprunt des ressources (sans frais) à été négocié avec les responsables des CDI.

SEGPA : L'organisation interne du SEGPA du collège René Cassin à été présenté et une visite des lieux « improvisée » à pu se faire. La SEGPA est un lieu pédagogique adapté pour les élèves des collèges de France présentant des difficultés scolaires graves et durables. L'admission en SEGPA est proposée par la Commission Départementale d'Orientation (présidée par l'Inspecteur d'Académie) sur proposition de l'établissement scolaire ou des parents.

La SEGPA est organisée en sections d'environ 16 élèves et permet la mise en œuvre de parcours individualisés durant les trois cycles du collège, avec la perspective d'une formation professionnelle. Ils y suivent un enseignement de

type général (de la 6e à la 3e), ainsi qu'un enseignement professionnel (feronnerie, fleuriste, couture,...) ou pré-professionnel (métiers du bâtiment, métiers de l'alimentation, ...) à partir de la classe de 4e. En fin de 3e, ils passent le Certificat de formation générale (CFG). Ils peuvent poursuivre leurs études pour obtenir un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), soit dans un Lycée Professionnel soit par la voie de l'alternance avec un contrat d'apprentissage.

La population cible des classes SEGPA est comparable aux élèves du rp. L'aménagement des salles de classe a été adapté aux besoins spécifiques des élèves. Les salles de classes « classiques » sont adjacentes aux ateliers polyvalents (du type « propédeutique »). Une importance accrue est accordée aux activités pratiques en ateliers (en lien avec l'enseignement « théorique ») ainsi qu'aux stages en entreprise (d'une durée atteignant les 3 semaines).

Du point de vue méthodologique et didactique, il est à noter que les intervenants valorisent une pédagogie « différenciée » et « individualisée ». Ils ont élaboré du matériel didactique et des programmes « à la carte » pour leurs élèves. De plus, des projets interdisciplinaires viennent s'ajouter au dispositif pédagogique.

Les intervenants de la SEGPA sont des « professeur des écoles » (instituteurs) à l'instar des autres intervenants du collège qui porte le titre de « professeur de collège » (« spécialisé » dans une des matières enseignées au collège). Avant d'intégrer une SEGPA, les professeurs des écoles suivent une formation de spécialisation à l'IUFM d'une année. Ils déplorent une certaine ségrégation au sein du collège qui a toutefois pu être amoindrie du fait de l'intégration dans un même bâtiment avec les classes du collège "régulier" (des professeurs de collège interviennent dans des classes du SEGPA pour des cours d'Anglais p.ex.).

L'équipe pédagogique est composée des maîtres d'ateliers, des enseignants et du directeur. Elle se réunit une fois par semaine pour planifier l'ensemble des activités (projets et autres).

Les problèmes rencontrés avec les élèves (motivation etc.) semblent les mêmes que chez nous; l'approche pédagogique et d'équipe au sein des intervenants semble porter des fruits certains au niveau de la discipline, du bien-être et des possibilités d'embauche professionnelle des élèves (tout en restant limitées, il semble que l'équipe arrive à mieux gérer les potentialités qu'offre encore les situations de ces élèves).

RFR : L'idée d'un travail en réseau au Luxembourg a été accueillie avec intérêt par les responsables et intervenants de la SEGPA. Une collaboration conjointe est envisageable.

Propositions et pistes à développer :

- La procédure d'inscription à la SEGPA est toutefois radicalement différente du Luxembourg et nous semble une approche tout à fait envisageable au Luxembourg: Les élèves sont inscrits d'office dans les classes régulières du collège. Ce sont les parents qui font la demande d'une inscription à la SEGPA. Ceci a l'avantage que c'est au enseignants (primaire et secondaire) et autres intervenants d'expliquer le bien-fondé d'une inscription à la SEGPA.
- Les modérateurs du RFR pourront organiser une séance « coin ressource et matériel didactique » à la demande des collègues des classes francophones.
- Il semble important que les collègues concernées puissent être inclus dans la procédure de sélection des manuels scolaires en mathématiques en langue française. Une séance pourra être organisée à cet effet pour la semaine du 2 juin.
- Une collaboration transfrontalière avec les intervenants de la SEGPA du collège René Cassin de Guénange semble prometteuse. Les

prémises de cette collaboration au sein du RFR pourront être entamées dans un délai assez rapproché.

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

**Séance « Education (promotion) à la santé»
(29 avril 2008)**

Régimes préparatoires représentés : Lycée technique Nic. Biever, Lycée du Nord.

Ministère de la Santé : Dr. Yolande Wagener, Sven Majerus.

Ministère de l'Education : Georges Paulus, Casimir Pich, Marco Suman.

La situation au Régime préparatoire : Les participants ont fait part de leurs constats et préoccupations concernant les divers comportements à risque du public du rp. Le problème d'une mauvaise alimentation, la consommation de cigarettes, d'alcool et/ou d'autres substances ainsi que les problèmes psychomoteurs ont été énumérés parmi les problèmes les plus fréquents et les plus observables auprès des élèves.

Malgré des campagnes d'information diverses sur la santé, les élèves du rp montrent des lacunes importantes sur des sujets les plus simples concernant leur vie courante telle que l'alimentation saine et équilibrée, les dangers d'une consommation de produits à risques, une pratique sportive régulière, etc. La situation déplorable (qualité de la nourriture, environnement, temps à disposition, etc.) dans certaines cantines scolaires a aussi été abordée. Les intervenants du rp formulent l'intérêt et le besoin de s'investir dans des projets concrets ciblant le développement de compétences « de vie » auprès des jeunes.

Les représentants du ministère de la Santé se disent informés et préoccupés par la situation des jeunes au rp. **Les problèmes de santé divers des élèves au rp relèvent d'une responsabilité publique et d'une équité**

sociale. Ils sont prêts à soutenir et de promouvoir des projets « promotion à la santé » touchant le régime préparatoire.

Les propositions : Le ministère de la Santé soutient plusieurs projets de promotion à la santé dans les écoles luxembourgeoises. Ils peuvent donc fournir une aide au niveau des dispositifs pédagogiques, de l'organisation de projets ou d'actions, de la formation des intervenants et au niveau du financement de ces projets. **Ils soulignent leur intérêt et la priorité accordée aux besoins spécifiques des élèves du régime préparatoire.**

Il est donc important que les intervenants et les responsables du rp **ciblent les besoins spécifiques** au niveau local ou national et de **proposer des projets** visant une classe, un groupe de classes, un lycée ou le régime préparatoire au plan national.

Les représentants du ministère de l'Education s'engagent à leur part de superviser et de coordonner les demandes émanant du terrain et d'entretenir un contact régulier avec les représentants du ministère de la Santé.

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

Réunion de travail
Campagne « Régime préparatoire »
(20 mai 2008)

Objectifs : constitution du groupe de travail « campagne régime préparatoire » et premier tour de table concernant les idées des participants.

Participants : Jim Goerres (chargé de direction, LTNB), Isabelle Hoffmann (chargée de direction, LN) Georges Paulus, Casimir Pich et Marco Suman (Groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire »).

Cadre : Le groupe de travail se chargera d'élaborer un cadre (objectifs, actions, démarches, outils, etc.) pour la campagne.

Porteurs : Les porteurs possibles pour cette campagne pourront être le département ES/EST, le SCRIPT, le CHADIR, le RFR (modération et coordination des groupes de travail) et l'équipe des enseignants du rp.

Objectifs : L'objectif principal sera d'informer (et de rassurer) les élèves les parents d'élèves et les enseignants sur le fonctionnement et les objectifs du régime préparatoire.

Public cible : Les élèves, les parents d'élèves, les enseignants de l'école fondamentale, le collège des inspecteurs, les enseignants et les directions des lycées techniques, chambres professionnelles, « grand public ».

Echéances : Début possible de cette campagne pourra être le 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2008-2009 (avant la procédure d'orientation de l'école fondamentale).

RFR : Avec le but d'intégrer les enseignants du régime préparatoire dans l'élaboration de la campagne, les modérateurs du RFR analyseront la possibilité d'organiser une séance RFR le 26 juin 2008 de 15h00-18h00 suivi d'un dîner. Le thème principal de cette séance sera la recherche d'idées concernant les contenus, les étapes et les démarches de la campagne. L'organisation se fera en « workshops ». *Madame la Ministre a indiqué son intérêt de s'adresser aux participants de cette séance de travail du RFR (à confirmer).*

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

Visite du
Lycée autogéré de Paris
(LAP)
22 mai 2008

Objectifs : Echanger avec les participants (intervenants et élèves) d'un projet d'école « participatif » et « autogéré » (éducation à la citoyenneté).

Note au préalable : Un groupe d'enseignants et d'élèves nous a accueilli malgré la grève de la fonction publique française.

Participants : Georges Paulus, Casimir Pich et Marco Suman (Groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire »).

LAP : Les portes du LAP se sont ouvertes en septembre 1982. Il s'agissait pour le groupe d'enseignants et d'élèves de mettre en œuvre, à l'échelle d'un établissement, un projet inspiré de l'Ecole autogérée de Marly et du Lycée expérimental d'Oslo (Norvège).

La réflexion des enseignants a été nourrie de la lecture des praticiens et théoriciens de l'Education nouvelle : Piaget, Dewey, Neill, Freinet et de la pédagogie institutionnelle⁴.

Principe : L'objectif principal du LAP est que chaque élève soit **citoyen** de l'établissement. Ce qui est recherché, c'est la participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement. En particulier cela signifie que la différence de statut n'est pas considérée

⁴ La pédagogie institutionnelle est un ensemble de techniques, d'organisations, de de méthodes de travail, d'institutions internes, nées de la praxis de classes actives. Elle place enfants et adultes dans des situations nouvelles et variées qui requièrent de chacun : engagement personnel, initiative, action, continuité". C'est dans la classe coopérative que naît la pédagogie institutionnelle. (Fernand Oury)

comme un obstacle, mais plutôt comme une richesse, à l'image de ce qui se passe dans une société démocratique.

L'équipe éducative est garante du cadre. Ce cadre consiste en principes éthiques, philosophiques et pratiques que l'on pourrait résumer en parlant de recherche organisationnelle et institutionnelle permettant la construction et le maintien d'un véritable « régime démocratique ».

Les membres de l'équipe enseignante sont convaincus *que la citoyenneté s'apprend en la vivant* au sein d'une communauté de petite taille. Vivre et agir parmi d'autres de manière réfléchie est une condition préalable à la compréhension de la citoyenneté à l'échelle d'une nation ou à l'échelle de la planète.

L'esprit de cette expérience pousse les participants à établir des relations interpersonnelles, à construire des réseaux d'obligations, d'échange et de solidarité. Tous doivent communiquer avec des mots, symboliser, dire ce qui arrive, ce que l'on veut, ce qui déplaît, en particulier réfléchir, discuter ensemble.

Fonctionnement : L'organisation du LAP est en quelque sorte scindée en deux parties. L'une d'elles correspond à l'acquisition « classique » des savoirs, appelée « structure pédagogique ». Elle correspond aux groupes pédagogiques, ateliers, projets et autres cours. Plus d'une vingtaine de projets et d'ateliers sont proposés au LAP. L'autre partie correspond à l'organisation politique - au sens large – appelée « structure de gestion ». Formée de *commissions* et d'instances diverses, cette structure manifeste l'originalité du L.A.P L'équipe éducative se réunit une fois par semaine. Le collectif se réunit soit en *assemblée générale* (A.G.), soit en *groupes de base* (G.B.).

Les *commissions* sont mixtes, composées de professeurs et d'élèves. Elles sont plus particulièrement chargées des aspects « techniques » du fonctionnement. Ce sont les commissions qui sont chargées de la gestion au

sens le plus strict de ce terme. Toute commission est au service du collectif et responsable devant le collectif. Les commissions sont au nombre de huit : Administration, Budget, Évaluation, Entretien, Accueil et relations extérieures, Bibliothèque - C.D.I., Affichage, Informatique et Cafétéria.

Les *groupes de base* sont constitués de trois professeurs et d'une trentaine d'élèves. Tout membre du lycée est obligatoirement membre d'un groupe de base. Le GB est un lieu de discussion et d'échanges, il organise ses débats de façon autonome. Les délégués, représentants des autres instances, informent de leurs travaux, des propositions de débats et de leurs décisions. Les GB, après information et discussion, votent le budget et les modalités d'inscription de nouveaux élèves et plus généralement toute proposition soumise au vote, à l'exclusion des domaines réservés à l'équipe enseignante.

L'*assemblée générale* est constituée par l'ensemble des membres du lycée. Les sujets abordés en A. G. sont variés : présentation des projets, des stages, modifications à apporter à l'organisation pédagogique ou administratives, modalités d'inscriptions des nouveaux élèves. Les décisions sont prises par vote à la majorité simple. Une personne égale une voix.

A noter, qu'il n'existe pas de d'équipe de direction au LAP.

L'équipe pédagogique : L'équipe éducative est collectivement garante du cadre et solidairement responsable du projet d'établissement, qu'elle élabore et évalue chaque année. L'emploi du temps hebdomadaire pour un enseignant est le suivant : 15 heures d'enseignement formation (dont un projet d'une durée de 2 à 4 heures), des heures de gestion dont l'animation d'une commission, participation au groupe de base, participation à la réunion d'équipe, tutorat, concertations, permanences, accueil, contacts avec l'extérieur en fonction des besoins (26 heures de présence hebdomadaire).

Pour l'année 2007 - 2008 la constitution de l'équipe est la suivante : 25 enseignants (24 postes plus 1 demi - poste), un Agent d'entretien, un Adjoint

administratif et une personne en « Contrat Emploi Avenir » (CAV). (*nombre d'élèves : 230*)

Le tutorat : Chaque enseignant doit assurer le suivi d'une dizaine d'élèves environ. Le tuteur permet à l'élève de se repérer dans un système nouveau pour lui, il l'encourage dans son travail scolaire et l'aide à se construire un projet de formation à travers les divers cursus (projets, ateliers, etc.) proposés. Un « *carnet de bord* » à été mis au point pour favoriser un meilleur suivi de l'élève par son tuteur.

L'engagement : L'engagement est le nom du document présenté à la signature de chaque élève au début de chaque année scolaire. Sa fonction est comparable à celle du règlement intérieur que l'on retrouve dans la plupart des établissements, mais son contenu est davantage axé sur le *rappel des principes qui fondent la vie en société*. Il évoque *plus une déclaration des droits qu'un code pénal*.

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

Séance « coin ressources et matériel didactique »

(5 juin 2008)

Régimes préparatoires représentés : Institut d'Enseignement Socio-éducatif, Lycée technique Josy Barthel, Lycée technique Nic. Biever, Lycée technique du Centre, Nordstad-Lycée.

Ressources pédagogiques : Marcel Gillen a présenté un éventail d'exemples concrets pour que les participants puissent se familiariser avec les concepts " réflexion dans l'espace ", la " géométrie spatiale " et le " raisonnement logique " en mathématiques. Des fiches reproductibles et un « casse-tête » a été mis à la disposition des tous les participants.

Manuels : Une sélection de manuels scolaires et de matériel didactique en mathématiques a pu être consulté sur place. Une liste avec les références sera envoyée aux participants.

Modules en mathématiques : Le problème avec les modules en mathématiques, considérés trop difficiles pour certains élèves, a été de nouveau abordé. Plusieurs participants se posent des questions concernant l'organisation des modules et la définition des programmes par « compétences ». Faut-il privilégier la piste d'un manuel scolaire unique ou faut-il laisser le choix à l'enseignant de choisir le resp. les manuel(s) à utiliser dans son cours ? Comment évaluer et certifier les « compétences » sous forme de modules ?

Pour approfondir ces réflexions, les modérateurs inventent tous les intéressés à participer à la séance « conceptualisation » des fondements du rp.

RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME
PREPARATOIRE

**Séance « fondements conceptuels du régime préparatoire»
(10 juin 2008)**

Régimes préparatoires représentés : Institut d'Enseignement Socio-éducatif, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique Josy Barthel, Lycée technique Nic. Biever, Lycée technique du Centre, Lycée technique d'Esch, Lycée du Nord, Neie Lycée, Nordstad-Lycée.

Régime préparatoire du Neie Lycée : Alain Adams fait une brève introduction du fonctionnement du régime préparatoire du NL. Le « Neie Lycée » existe depuis la rentrée 2005/2006. Il s'agit d'un lycée à plein temps dans le sens qu'élèves et enseignants effectuent la plus grande partie de leur travail sur place.

La journée des élèves comprend trois cours de 100 minutes, un repas pris en commun, des activités complémentaires et des études individuelles et collectives. Chaque élève bénéficie de l'accompagnement individuel par un enseignant-tuteur, chargé de soutenir la bonne progression de l'élève, de l'assister dans son orientation et d'assurer le contact avec les parents. L'encadrement accru des élèves fait suite aux exigences élevées de rigueur et de discipline dans un lycée défini comme lieu de travail et de vie.

L'enseignement couvre les classes du cycle d'orientation de l'enseignement secondaire, de l'enseignement secondaire technique, ainsi que du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. Plusieurs classes d'un niveau donné mais de différents régimes sont placées sous la responsabilité d'une équipe pédagogique qui regroupe tous les enseignants et éducateurs gradués de ces trois classes. La coopération étroite entre les membres d'une équipe garantit, grâce notamment aux réunions hebdomadaires, des actions pédagogiques cohérentes et coordonnées.

Les différents régimes ont des cours séparés, excepté en éducation aux valeurs, en perfectionnement et bien sûr en activité complémentaire. L'intégration des élèves du rp dans l'organisation journalière et dans la communauté du lycée peut être considérée comme un atout majeur du NL.

Au niveau des horaires et programmes le nouveau lycée distingue entre:

- les branches disciplinaires : langues, dont l'anglais dès la septième (facultatif au préparatoire), et mathématique, et
- les branches interdisciplinaires : art et société, éducation aux valeurs, science et technique, sport et santé.

Les enseignants se réfèrent aux lignes directrices des programmes d'études propres au lycée; celles-ci sont constituées de contenus d'apprentissage et d'indications méthodologiques. Toutes les branches couvrent cependant globalement les programmes officiels des matières correspondantes. Les différents contenus apparaîtront au fil des projets. Il n'y a toutefois pas de manuels imposés. Les élèves disposent de nombreuses ressources de documentation et d'information et ils conçoivent leurs propres manuels.

Il faut aussi noter que l'élève du rp ne suit pas l'enseignement modulaire traditionnel au nouveau lycée : les branches disciplinaires ne sont pas subdivisées en modules. Les branches interdisciplinaires sont traitées par des projets à thème et une grande partie des efforts pédagogiques sont dédiés au perfectionnement de l'élève, à la coopération et aux études dirigées.

Dans le cadre du perfectionnement, l'élève du régime préparatoire peut suivre des cours d'initiation à l'anglais dès la classe de septième. Durant le cycle, l'équipe pédagogique peut conseiller une réorientation de l'élève du régime préparatoire vers le cycle inférieur de l'EST. Une importance particulière est accordée à l'orientation professionnelle. Des stages sont organisés en fin de cycle.

Les fondements conceptuels du rp : Après une brève présentation* de l'historique de l'enseignement complémentaire et des fondements conceptuels du rp, les participants ont l'occasion de s'exprimer autour du sujet.

Plusieurs parallèles se sont distingués avec le projet pédagogique du NL. Il y a des similitudes avec le projet original du régime préparatoire au niveau de la prise en charge psychosociale, du suivi individuel (tutorat) et de l'évaluation formative de l'élève, tant qu'au niveau des stages en entreprise et dans l'animation sociale (sous forme d'option et des journées continues).

Plusieurs participants sont d'avis qu'il est indispensable d'approfondir les réflexions concernant le régime préparatoire. Il sera donc créé un groupe de travail « les fondements conceptuels et les perspectives du rp » au sein du RFR.

I

*La présentation (PowerPoint) et l'exposé des motifs est disponible à la demande auprès du groupe de coordination et d'innovation du « régime préparatoire ».